

de tous les secteurs de la société péruvienne s'il veut procéder à des réformes efficaces.

Depuis juillet, le terrorisme n'a pas reculé au Pérou. Le SL et le MRTA ont tous deux maintenu leur niveau d'activité dans tout le pays, et dans certaines régions, la situation s'est détériorée encore davantage. Le pays a désespérément besoin d'une politique antisubversion efficace pour mater l'insurrection. Bien que le gouvernement ait promis une telle politique, il n'a pris jusqu'ici aucune mesure concrète.

Les organisations de défense des droits de l'homme sont très actives au Pérou. Amnistie Internationale et divers groupes religieux ont fait état d'un grand nombre de violations. En octobre 1990, une délégation internationale du Conseil oécuménique des Églises a visité de nombreuses régions du Pérou. Elle devrait publier un rapport extrêmement critique.

#### POSITION DU CANADA

Le Canada déplore les violations des droits de la personne, où qu'elles se produisent, y compris au Pérou. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son ambassade à Lima, se tient en liaison étroite avec les organisations de défense des droits de l'homme et le gouvernement démocratiquement élu du Pérou, et dénonce les violations des droits de la personne chaque fois qu'il en a l'occasion.

Les représentants canadiens oeuvreront aux Nations Unies, à la Commission des droits de l'homme, dans les organes de l'OÉA et avec le gouvernement du Pérou pour aider à corriger cette situation affligeante.